Accusé de réception en préfecture
036-200018521-20230327-DEL-2023-02-04-DE
Date de télétransmission : 27/03/2023
Date de réception préfecture : 27/03/2023

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'An deux mille Vingt-Trois le Quatorze Mars, à Dix Huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val de Bouzanne s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de MOUHERS, sous la Présidence de Monsieur Christian ROBERT, Président.

Date de convocation : 7 mars 2023
Nombre de Délégués : 28
En exercice : 28
Présents : 27
Dont : titulaires : 26 - suppléants : 1
Est nommé secrétaire de séance : Marie-Annick BEAUFRERE

PRESENTS : ***Buxières d'Aillac :*** Didier GUENIN ; ***Cluis*** : Didier FLEURY, Mélissa PENOT, Jean-Pierre DALOT, Francis DAVIER à partir de la présentation du sujet Contrat de sécurité et convention cadre Petites Villes de Demain pendant la présentation du plan d'actions; ***Fougerolles*** : Arnaud DENORMANDIE, Philippe BAILLY à partir du sujet Présentation du GR 100; ***Gournay*** : Philippe BAZIN; ***Lys Saint Georges*** : Olivier MICHOT; ***Maillet*** : Madame Magalie BOUQUIN, Denis DESCOUX (suppléant); ***Malicornay*** : Jean-Paul BALLEREAU; ***Mers Sur Indre*** : Christian ROBERT, Jean-Marc LAFONT, Hélène BEHRA; ***Montipouret*** : Marie-Christine MERCIER, David DORANGEON; ***Mouhers*** : Barbara NICOLAS; ***Neuvy Saint Sépulchre*** : Guy GAUTRON, Cécile PLANTUREUX, Jean-Marie BOFFEL, Marie-Annick BEAUFRERE, Delphine CHAUVAT, Jean-Luc MATHEY ; ***Tranzault*** : Philippe VIAUD, Chantal HIBERT.

Absents : ***Cluis :*** Francis DAVIER jusqu'au sujet Contrat de sécurité et convention cadre Petites Villes de Demain pendant la présentation du plan d'actions, ***Gournay :*** Monsieur Bertrand SACHET excusé, ***Mers-Sur-Indre*** : 0 ; ***Montipouret*** : Mélina BARABÉ; ***Mouhers :Neuvy-Saint-Sépulchre*** : Cécile PLANTUREUX jusqu'au sujet Présentation du GR 100 introduction.

Monsieur Denis DESCOUX, délégué suppléant de la commune de MAILLET, est présent en tant qu'observateur.

*****

Délibération DEL.2023.02.04
Objet : CONVENTION PETITES VILLES de DEMAIN et CONTRAT de SECURITE
Etude de faisabilité du Tour du Val de Bouzanne et déclinaison de l'image du territoire

Monsieur le Président,

Vu les délibérations n° DEL.2022.06.15 et DEL.2022.06.16 du Conseil Communautaire du 20 décembre 2022 sollicitant l'aide de l'Etat au titre de la DSIL 2023 pour les études de faisabilité du Tour du Val de Bouzanne et de déclinaison de l'image du territoire ;

Considérant que l'éligibilité de ces études à la DSIL est incertaine, il propose de solliciter l'aide de l'ANCT (Agence nationale de Cohésion des Territoires) pour une prestation d'ingénierie qui regrouperait les deux études étroitement liées ;

Accusé de réception en préfecture
036-200018521-20230327-DEL-2023-02-04-DE
Date de télétransmission : 27/03/2023
Date de réception préfecture : 27/03/2023

Le Conseil Communautaire en prend acte et, à l'issue d'un vote qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 26
Abstentions ou nuls : 0
Suffrages exprimés 26
Majorité Absolue : 14

Pour : 26
Contre : 0

1) Décide de regrouper les études de faisabilité du Tour du Val de Bouzanne et de déclinaison de l'image du territoire en un seul projet d'étude de la création d'un produit touristique et de sa promotion pour un montant total de 38000 € TTC.

2) Sollicite l'aide financière de l'ANCT au taux de 80% du montant toutes taxes comprises compte tenu de l'inéligibilité de ces dépenses au FCTVA soit l'attribution d'une aide de 30 400 € pour le financement de ces études ;

3) Approuve le plan de financement qui s'établit comme suit :

Dépenses :
Devis du bureau d'études TRACES TP – n° F2023 – 0103 et n° F2023 – 102 du 12 janvier 2023 ..... 37000 € TTC
Imprévus/divers..... 1000 € TTC
.....
.....Total 38000 € TTC

Recettes :
Aide de l'ANCT au taux de 80% ..... 30400 €
Autofinancement ..... 7600 €
.....
.....Total 38000 € TTC

4) Charge le Président d'établir le dossier de demande de subvention.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME,
A NEUVY-SAINT-SEPULCRE, le 20 Mars 2023

Le secrétaire,
Marie-Annick BEAUFRERE

Le Président,
Christian ROBERT.

Communauté de Communes du Val de Bouzanne * 36230 *

Publié ou Notifié le : 27/03/23
Le Président,